Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 87 (1999)

Heft: 1427

Artikel: Brèves

Autor: pbs

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-281470

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BRÈVES

● Le TF a refusé deux plaintes pour discrimination. Il est normal qu'une infirmière ayant ajouté une spécialisation à la formation de base soit placée dans une classe de salaire supérieure. De même, les médecins scolaires par rapport aux psychologues scolaires, vu la longueur et les exigences de leur formation.
En revanche, le TF a condamné Bâle-Ville à verser 23 millions de différence de salaires en retard à 380 maîtresses d'école enfantine.

● f-Questions au Féminin paraîtra dorénavant deux fois par an. L'abonnement est gratuit. Tél. 031 322 75/6.

● Le Bureau fédéral de l'égalité a publié à fin 1998 un dépliant qui contient une foule de renseignements sur la formation, y compris professionnelle, le travail non rémunéré ou à temps partiel, les salaires et la situation dans la profession, etc., avec toujours la comparaison entre les hommes et les femmes. Commande au 032 713 60 60 Office fédéral de la statistique.

● Il est possible d'obtenir, gratuitement pour les organisations à but non lucratif, auprès de l'Office fédéral des imprimés, 3000 Berne, le dossier, poster compris, sur les événements de l'histoire des femmes entre 1848 et 1998: mouvement féministe, politique, droit, éducation et formation, intitulé *Femmes Pouvoir Histoire*. Il suffit de joindre une attestation à la commande.

● *Questions familiales*, N° 3 1998, est consacré à la criminalité, en particulier juvénile, et à ses conséquences sur la famille: prévention, traitement, etc. Publié par l'Office fédéral des assurances sociales, gratuit, Effingerstrasse 33, 3000 Berne.

● Selon une enquête de l'Office fédéral de la statistique, il y a eu en 1997 17 073 divorces contre 39 102 mariages; 11 387 impliquaient un ou deux conjoints déjà divorcés, soit 29,1% contre 12 % environ en 1970.

En novembre 1998, la Suisse comptait 7 180 400 habitants, dont 1 320 374 étrangers (18%), pour 5 721 307 Suisses (80%). Il y avait 138 719 réfugiés (2%), soit, au 31.10.98, 31 896 requérants d'asile qui attendent une réponse à leur demande (livret N), 31 156 cas humanitaires, 29 776 renvois décidés mais bloqués, 24 991 ayant obtenu un permis B ou C, 21 600 admissions provisoires (livret F). Il y a eu en 1998 41 302 demandes d'asile, soit moins que lors de l'année record 1991, mais 72,2% de plus que l'année précédente.

(pbs)

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

MISE AU CONCOURS

de la chaire nouvellement créée de

PROFESSEUR ORDINAIRE D'ORTHOPHONIE-LOGOPÉDIE

à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel.

Entrée en fonction: 1er octobre 1999.

Charge: chaire complète comprenant la direction du cours pour la formation des orthophonistes.

Traitement: légal.

Obligations: légales.

Les demandes de renseignements peuvent être adressées au **Doyen de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, Espace Louis-Agassiz 1, CH-2000 Neuchâtel.** Une fiche de renseignements peut être obtenue à cette adresse.

Les dossiers de candidature, établis selon les directives de la fiche de renseignements, doivent être transmis au **Département de l'Instruction publique et des affaires culturelles du canton de Neuchâtel, Service de l'enseignement universitaire, Château, CH-2001 Neuchâtel, jusqu'au 26 février 1999.**

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux hommes et aux femmes.

UNIVERSITE DE LAUSANNE

l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales met à nouveau au concours

4 postes de professeur-e-s

(Professeur-e-s assistant-e-s ou associé-es, à temps complet destinés à devenir postes de professeur-es ordinaires).

En marketing, orientation marketing industriel, gestion ventes et marketing international.

En sciences de la décision en management, orientation théorie de la décision, nouvelles technologies de l'information et aide à la décision, méthodes appliquées à la décision managériale, recherche opérationnelle.

En entrepreneuriat, orientation entrepreneuriat et organisation, entrepreneuriat et nouvelles technologies, principes de gestion, recherche en management.

En gestion et economie internationale, orientation management international, compétitivité internationale, gestion et économie internationale.

Enseignements de licence, postgrade et préparation au doctorat. Cours spécifiques en méthodes d'analyse de données par l'un ou l'autre des enseignant-e-s. Entrée en fonction: 1er septembre 1999.

Cahier des charges au secrétariat du Décanat tél.++41 21 692 33 40, fax ++41 21 692 33 45 e-mail: anne-marie.aberghouss@hec.unil.ch ou http://www.hec.unil.ch/annonce.

Exigences: doctorat en sciences économiques ou titre équivalent, travaux relatifs aux matières enseignées et expérience professionnelle pertinente. Les candidatures (avec C.V., publications, deux lettres de recommandation) doivent parvenir avant **le 1er mars 1999** au Doyen de l'Ecole des HEC, BFSH, CH - 1015 Lausanne.

Soucieuse de promouvoir l'accès des femmes à la carrière académique, l'Université encourage les candidatures féminines.